RENSEIGNEMENTS A L'INTENTION DES FAMILLES

Dans le cadre de la scolarisation des enfants des écoles de Pompierre sur Doubs, Fontaine les Clerval et Soye au sein du pôle scolaire de Pays de Clerval, vous pouvez bénéficier de différents services.

Si vous voulez profiter de ceux-ci, plusieurs démarches sont à effectuer.

- Les écoles : vous devez inscrire vos ou votre enfants dans les écoles leur correspondant.
 - o Ecole maternelle : inscriptions le
 - Lundi 3 avril de 15h45 à 19h00.
 - Mardi 4 avril de 16h30 à 19h00.
 - Samedi 8 avril de 8h30 à 12h00.
 - o Ecole élémentaire : inscriptions
 - Mardi 9 mai de 15h30 à 19h00.

Pour ces inscriptions, vous devez vous munir des photocopies des documents suivants :

- Livret de famille.
- Carnet de santé.
- Le Périscolaire : La commune bénéficie d'un accueil périscolaire gérée par l'association Familles Rurales. Si vous vous voulez inscrire votre ou vos enfants à ce service, les dates d'inscriptions sont les suivantes :
 - Mardi 4 avril de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 18h00.
 - Jeudi 6 avril de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h00.
 - Vendredi 7 avril de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.
 - Samedi 8 avril de 8h30 à 12h00
 - Les dossiers d'inscriptions sont à retirer au périscolaire de Pays de Clerval 2 bis route de Soye ou à télécharger sur le site internet : www.famillesrurales.org/clerval
 - Les dossiers sont à rendre au plus tard pour le 8 avril.
 - Vous devez venir avec le carnet de santé de votre enfant et votre numéro d'allocataire CAF
- Les TAP : Temps d'activité péri-éducatif (voir feuille ci-jointe)

PRESENTATION DES TAP (Temps d'activité péri-éducatif)

Les TAP sont le produit de la réforme scolaire mise en place par le gouvernement il y a trois ans de cela.

Pendant ces temps péri-éducatifs, il est proposé aux enfants des activités sportives, culturelles, intellectuelles ou autres.

La commune de Pays de Clerval, propose des TAP aux enfants scolarisés au sein de ses écoles élémentaire et maternelle.

Ces TAP sont gratuits pour tous les enfants scolarisés à Pays de Clerval.

Les TAP proposés sont les suivants :

- Sportifs: lundi maternelle / mardi (primaire) / vendredi (maternelle et primaire).
- Pédagogiques : lundi et jeudi pour l'école primaire avec les professeurs des écoles.

Plusieurs points sont à préciser au sujet de l'organisation des TAP :

- Comme cité plus haut, ils sont gratuits.
- Ils se déroulent de 15h30 à 16h30.
- Vous devez venir chercher votre enfant à la fin des TAP (plus de ramassage scolaire à cette heure).
- Il est possible d'enchainer TAP et périscolaire pour les TAP sportifs uniquement (l'animateur pouvant amener les enfants aux bâtiments du périscolaire).
- Le périscolaire est directement géré par Famille Rurale (voir avec eux lors des inscriptions).
- Les TAP sportifs se déroulent au gymnase, vous devez venir chercher votre enfant au gymnase à 16h30.
- Les TAP pédagogiques se déroulent à l'école, vous devez donc venir chercher votre enfant à l'école.
- Lors des inscriptions, vous pouvez vous inscrire aux activités désirées mais votre participation n'est pas garantie. S'il y a plus d'inscriptions que de place une sélection sera effectuée en fonction de différents critères.
- Vous serez prévenus des activités où vous êtes inscrits avant de partir en vacances.
- Les feuilles ci-jointes doivent être complétées et redonnées dans vos mairies respectives avant le lundi 5 juin pour les nouvelles communes arrivant aux écoles maternelle et élémentaire de Pays de Clerval et à la mairie de Pays de Clerval pour les élèves déjà scolarisés à Pays de Clerval.
- Attention : adresse mail obligatoire si vous recevoir les listes définitives avant le début des grandes vacances
- Mes coordonnées sont les suivantes :
 - Jean-François TANGUY: 06 76 87 10 96 ou jean-françois.tanguy4@wanadoo.fr ou tanguy@paysdeclerval.fr